

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport,

Mention « Activités de la Forme »

Option B « Haltérophilie & Musculation ».

« RNCP 37106 »

DOSSIER A RENVoyer OU A DEPOSER AU PLUS TARD LE 27/08/2026 À :

Antenne administrative

IMPA by HP FORMATION

2 Avenue du Grand Tissage 38300, BOURGOIN-JALLIEU

⚠ Tout dossier incomplet sera classé sans suite. Les candidats seront sélectionnés sur dossier et entretien individuel ⚠

- Nombre de places ouvertes : 20 places
- Tarifs 2026-2027 :
 - En contrat d'apprentissage la formation est entièrement prise en charge par les OPCO
 - En financement individuel personnel : 11,50 €/h
 - En financement aidé ou CPF : 11,50 €/h
- Rythme : 2 jours en formation, 3 jours en entreprise
- Dates prévisionnelles de session de formation : du 28/09/2026 au 03/07/2027
- Dates d'inscriptions : du 16/02/2026 au 24/08/2026



Pour toute question relative à l'entrée en formation merci de contacter :

Farah MATHIEU par téléphone au **06 33 43 71 14** ou par mail farah.mathieu@hp-formation.fr

Cadre réservé à IMPA by HP FORMATION

Date de réception du dossier : __ / __ / ____

Recevabilité du dossier : ☐ oui ☐ non

Parcours individualisé : ☐ oui ☐ non

(Si oui précisez) :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DU CANDIDAT

Photo

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance :/...../..... Age :

Lieu de naissance (ville et département) :

Nationalité :

Sexe : ☐ masculin ☐ féminin RQTH : ☐ oui ☐ non

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Numéro de téléphone :

Permis B : ☐ oui ☐ non Véhiculé(e) : ☐ oui ☐ non



Si mineur :

Je soussigné(e), Mme / Mr

responsable légal de la personne mineure,

candidat(e) au BPJEPS spécialité « Educateur sportif », mention « Activités de la Forme »

Option B « Haltérophilie & Musculation ». certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à, le

Signature représentant légal :

PARCOURS

Dernière classe fréquentée :

Nom de l'établissement : Année :

Diplôme obtenu le plus élevé :

Votre situation avant l'entrée en formation :

☐ Scolaire ☐ Étudiant ☐ Contrat apprentissage ☐ Contrat professionnalisation ☐ Contrat aidé

☐ Salarié ☐ Stagiaire ☐ Service national/civique ☐ Demandeur d'emploi

☐ Autre (préciser)

ACCOMPAGNEMENT EN COURS

Êtes-vous suivi par :

☐ FANCE TRAVAIL

☐ MISSION LOCALE

☐ REFERENT RQTH

Depuis quelle date :

N° d'identifiant :

Agence :

Nom du conseiller :

Numéro de téléphone :

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE CENTRE

☐ Site internet ☐ CIO ☐ France Travail ☐ Mission locale ☐ Salon/Forum ☐ Connaissances

☐ Autre (veuillez préciser) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom - Prénom : Lien avec le candidat :

Numéro de téléphone :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)certifie exacts les renseignements communiqués
Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation, que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables, et sollicite mon inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation du BPJEPS AFHM.

« Toute fraude, fausse déclaration, usurpation d'identité ou usage de faux document est passible de sanctions pénales, conformément aux articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du Code pénal. »

Fait à , le

Signature :

CONDITIONS À REMPLIR POUR INTEGRER LA FORMATION

- Avoir 16 ans ½ au minimum
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'encadrement des Activités de la Forme option Haltérophilie-Musculation, datant de moins d'1 an à la date d'entrée en formation
- Être titulaire du PSC (Prévention Secours Citoyen) ou équivalent
- Satisfaire au test d'exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) du BPEPS AFHM

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC CE DOSSIER

- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ Une photo d'identité
- ☐ Les photocopies des diplômes obtenus
- ☐ Photocopie de l'attestation de réussite d'un diplôme des premiers secours (PSC, SST...)
- ☐ Attestation de réussite aux TEP si vous les avez déjà validés
- ☐ Certificat médical complété, signé et tamponné (modèle en annexe)

Pour les personnes en situation de handicap*, l'avis d'un médecin agréé par les FF handisport ou de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.

[Démarches d'aménagement d'épreuves pour les candidats en situation de handicap | Académie de Lyon \(ac-lyon.fr\)](#)

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec notre référente handicap au 06 33 43 71 14 ou par email : farah.mathieu@hp-formation.fr

- ☐ Bulletin numéro 3 du casier judiciaire (la demande se fait en ligne : [Demande d'extrait de casier judiciaire \(bulletin n°3\) | Service-public.fr](#))
- ☐ Attestation de droits à l'assurance maladie
- ☐ Attestation de recensement (pour les moins de 25 ans)
- ☐ Attestation de participation à la Journée défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)

FINANCEMENT ENVISAGE DE LA FORMATION

- ☐ Contrat alternant (apprentissage / professionnalisation)
Employeur potentiel ☐ oui ☐ non (si oui précisez) :
- ☐ Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)
- ☐ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ☐ Congé de Transition Professionnel (CTP)
- ☐ L'Aide Individuelle à la Formation (AIF)
- ☐ Autre (précisez) :

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Le(la) candidat(e) doit :

1. **Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités physiques ou sportives.**
2. **Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :**
 - a minima, le certificat de compétences de l'unité d'enseignement " Prévention Secours Citoyen" (PSC) ou équivalent ;
 - le certificat de "sauveteur secouriste du travail" (SST) assorti de la validation de la formation "maintien-actualisation des compétences obligatoires" (MAC), le cas échéant.
3. **Présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique et l'encadrement datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation (Annexe 1)**
4. **Être capable de réaliser les tests techniques suivants (TEP) : [annexe explicative ci-jointe](#)**

Inscriptions en ligne directement sur la page dédiée du **BPJEPS Activités de la Forme (Unités Capitalisables)** de la plateforme TEP région => [ici](#)

**CERTIFICAT DE NON-CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE ET A L'ENCADREMENT DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**



Pour être valable à l'inscription, ce certificat doit être daté de moins d'1 an à l'entrée en formation.

Je soussigné(e),

Docteur en médecine, certifie avoir examiné :

☐ Mme ☐ Mr :

Né(e) le

Et avoir constaté ce jour, l'absence de signe clinique décelable contre-indiquant la pratique et

l'encadrement des :

- **Activités de la forme option B : Haltérophilie-Musculation**

Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé et remis en main propre.

Fais-le

À

Signature et cachet du Médecin

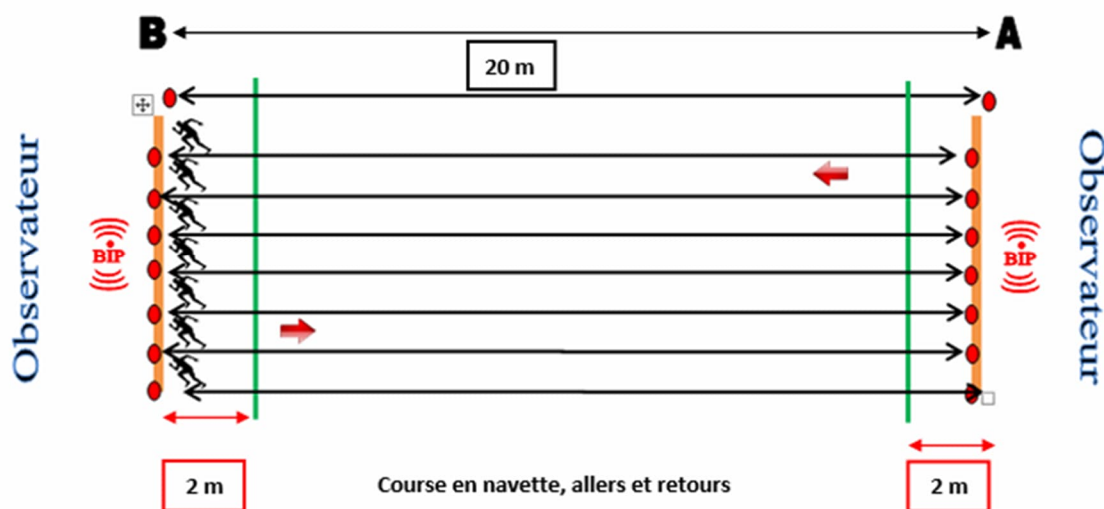
ANNEXE EXPLICATIVE

**MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DES TESTS
D'EXIGENCES PRÉALABLES A L'ENTRÉE EN FORMATION**

ÉPREUVE N°1 : TEST NAVETTE « LUC LEGER » :

Palier 7 réalisé pour les femmes et palier 9 réalisé pour les hommes.

« Le palier 7 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 8 ». Le candidat atteint 12 km/h. « Le palier 9 est réalisé par l'annonce sonore suivante : « palier 10 ». Le candidat atteint 13 km/h. « Le test « Luc Léger » est un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.



Règlement du test :

« Si un candidat arrive sur la ligne avant le bip suivant, il/elle doit attendre que le bip retentisse pour repartir vers l'autre ligne. « A chaque extrémité, le candidat doit bloquer un de ses pieds immédiatement derrière la ligne pour amorcer son retour. Les virages en courbe sont interdits. « Tout retard en-deçà de la zone des 2 mètres est éliminatoire. « Lorsqu'un candidat a un retard dans la zone des 2 mètres entre le bip et la ligne, il lui sera signifié un e avertissement ainsi qu'à l'observateur d'en face. Ce retard devra être comblé sur un aller. A défaut, un 2 avertissement lui sera signifié. Si le retard n'est pas comblé sur le trajet suivant, il sera arrêté par les évaluateurs. De chaque côté, la tolérance des 2 mètres sera matérialisée par une ligne au sol. Un observateur devra être situé de part et d'autre des lignes « A » et « B ». « Le nombre de candidats est limité à 10.

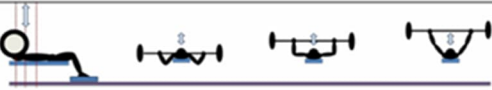
Le matériel :

Le test nécessite un espace adapté (gymnase, salle de sport ou terrain extérieur à surface plane et antidérapante), un dispositif de mesure pour matérialiser les vingt mètres, du matériel de marquage au sol, des plots, un système de diffusion sonore audible, l'enregistrement officiel du test « Luc Léger » (version 1998, paliers d'une minute) ainsi que des chasubles numérotées pour les candidats.

ÉPREUVE N°2 : DEMONSTRATION TECHNIQUE

Le candidat réalise une épreuve de démonstration technique composée des exercices figurant dans le tableau suivant : « Dix minutes de récupération minimum sont observées entre chaque mouvement et entre chaque exercice ».

Exercice	FEMME		HOMME	
	répétition	pourcentage	répétition	pourcentage
SQUAT	5 répétitions	75 % poids du corps	6 répétitions	110 % poids du corps
TRACTION en pronation ou en supination au choix du candidat	1 répétition	menton>barre nuque barre prise de main au choix : pronation ou supination	6 répétitions	menton>barre nuque barre prise de main au choix : pronation ou supination
DEVELOPPE COUCHE	4 répétitions	40 % poids du corps	6 répétitions	80 % poids du corps

Exercice	Schéma	Critères de réussite
SQUAT		- Exécuter le nombre requis de mouvement - Alignement tête-dos-fessiers - Dos droit et naturellement cambré sans hyperlordose excessive - Hanches à hauteur des genoux - tête droite et regard à l'horizontal - Pieds à plat
TRACTION en pronation ou en supination au choix du candidat		- Exécuter le nombre requis de mouvement - Si prise en pronation amener la barre au contact de la nuque ou sous le menton à chaque mouvement - Si prise en supination amener la barre en dessous du menton à chaque mouvement
DEVELOPPÉ COUCHE		- Exécuter le nombre requis de mouvement - Barre en contact de la poitrine sans rebond - Alignement tête-dos-cuisses - Fléchissement des genoux pour préserver un dos droit en contact avec le banc - Axe du couloir de la barre entre la partie supérieure de la poitrine et la ligne inférieure des épaules - Les bras sans hyper extension doivent être tendus et marquer un temps d'arrêt franc au sommet sous peine d'annulation du mouvement.

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

Des dispenses aux tests techniques à l'entrée en formation sont mentionnées en **ANNEXE IV du JO du 09/09/2022** « dispenses et équivalences » du décret du diplôme.